

Diplôme Universitaire
« PERCEPTION, ACTION ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES »

Renseignements et inscriptions

Secrétariat de formation continue **ouvert du mardi au vendredi** :
Myriam David Myriam.david@u-bourgogne.fr ☎ 03 80 39 91 19

- Formation complète : 2300 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur (pour information : 181.57 euros pour 2011/2012)
- En l'absence de prise en charge par un organisme financeur ou l'employeur : 1 800€ soit 900€/an.

Sélection sur dossier

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'uB : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/Perception-Action-et-Troubles-des.308-.html>. Les dossiers sont à renvoyer avant le **1^{er} décembre** au secrétariat de formation continue.

Localisation des enseignements

Campus de l'Université de Bourgogne : L'ensemble de la formation est dispensée dans les locaux de l'UFR STAPS – Campus Universitaire Montmuzard – BP 27877 – 21078 Dijon Cedex.

Responsables de la formation

3 responsables pédagogiques réunis au sein d'un conseil pédagogique dirigé par Mr Bonnetblanc.

Mr François Bonnetblanc, francois.bonnetblanc@u-bourgogne.fr

Maître de Conférences

INSERM/U887 Motricité-Plasticité. Campus Universitaire. BP 27887. F-21078 Dijon

Mme Catherine Creuzot-Garcher, catherine.creuzot-garcher@chu-dijon.fr

Ophthalmologiste - Professeur des Universités

Service d'ophtalmologie –Hôpital général. Rue du Faubourg Raines. F-21000 Dijon

Mr Patrick Quercia, quercia.patrick@neuf.fr

Ophthalmologiste – attaché au CHU de Dijon. 15 rue du clair matin. F21200 Beaune.

Objectifs de la formation

Les relations entre motricité, perception et cognition font l'objet d'un intérêt croissant. Il est en effet de plus en plus admis que des troubles perceptifs et moteurs divers peuvent accompagner des troubles cognitifs classiquement connus. Ce diplôme tente de balayer cette thématique et se centre aussi plus spécifiquement sur la relation qui existe entre la dyslexie, comme trouble de l'apprentissage répandu et le syndrome de développement postural qui lui, illustre des atteintes de la proprioception. Une approche novatrice basée sur une expérience clinique reconnue dans ce domaine a permis de mettre en place des techniques de traitements basée sur la rééducation du système proprioceptif, spécialement oculomoteur. Ces techniques seront enseignées comme base d'un enseignement critique autour de cette thématique complexe et émergente.

Compétences recherchées : permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'actualiser ses connaissances neurophysiologiques dans le domaine sensoriel et moteur,
- d'appréhender toutes les facettes connues des anomalies cognitives rencontrées dans les troubles des apprentissages,
- de comprendre en quoi la pathologie du couple action-perception peut intervenir dans ces troubles,
- d'acquérir une connaissance dans les indications, l'examen, la mise en route du traitement et le suivi de la thérapeutique, afin de connaître précisément son rôle dans la chaîne diagnostique et thérapeutique

➤ d'acquérir un savoir-faire s'inscrivant soit au niveau de l'information, soit au niveau de la pratique, dans le cadre strict des compétences légales reconnues à sa profession,

Métiers visés

- médecin, orthophoniste, orthoptiste, podologue, kinésithérapeute, ostéopathe, opticien, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, dentiste- orthodontiste, éducateurs et enseignants spécialisés,
- et plus généralement toute profession investie dans le diagnostic ou le traitement des troubles des apprentissages.

Mots clés

troubles des apprentissages – dyslexie – hyperactivité - rééducation - techniques de reprogrammation - ajustements posturaux – plasticité cérébrale – prismes – semelles de posture – appareil stomatognathique – capteur oculaire – localisation spatiale – proprioception oculaire – système linéaire non dynamique – proprioception générale – perception et action – déficience posturale – orthophonie – podologie – ostéopathie – orthodontie – handicap – enfance - .

Publics visés.

La formation proposée s'inscrit avant tout dans un dispositif de formation continue. Les étudiants de formation initiale peuvent cependant être admis s'ils ont un projet professionnel cohérent avec l'attribution de ce diplôme.

- **Formation continue (FC) : Catégories de salariés susceptibles d'être intéressés :** professionnels libéraux, hospitaliers, personnels de structures prenant en charge des enfants avec troubles des apprentissages, enseignants et plus généralement tout professionnel :
 - s'intéressant aux relations entre les apprentissages et le couple perception-action,
 - possédant déjà une formation généraliste minimale (notamment en troubles des apprentissages, en sciences de la vision, en sciences du mouvement, en pathologies pédiatriques, en pédagogie spécialisée, en thérapie neuro-psychologique – s'inscrivant à titre personnel ou dans le cadre de plan de formation,
 - faisant preuve d'une expérience professionnelle en la matière et désireux d'approfondir ses connaissances.
 - appartenant aux professionnels des métiers de la santé et de la pédagogie.
- **Formation initiale (FI) :** les étudiants du STAPS inscrits à partir de L3, les étudiants de la Faculté de Médecine à partir de L3, les étudiants en psychologie à partir de L3, les étudiants ayant récemment validé un diplôme d'école d'orthophonie, d'orthoptie, d'ergothérapie, de psychomotricité, de kinésithérapie, d'ostéopathie, d'optique, d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateurs ou d'enseignants spécialisés.

Prérequis :

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un Bac+3 ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

Organisation de la formation

Durée de la formation : 159 Heures de cours réparties à raison de :

147 Heures de cours auxquelles s'ajoutent **8** Heures de présentation des mémoires et 4 Heures d'examen écrit, réparties à raison de : 8 fois une session de 3 jours par trimestre pendant 2 années civiles (8 heures le jeudi et le vendredi et fin des cours à 12H ou 13H le samedi) – généralement en mars, juin, septembre et décembre. Environ 50 heures de cours correspondent à des TP.

Un stage d'une journée doit être réalisé chez un professionnel investi dans le traitement proprioceptif des troubles des apprentissages. La planification du stage dans le temps est laissée au libre choix de l'étudiant mais doit être validée pour passer l'examen

Enseignement :

Il sera composé de cours magistraux illustrés par de nombreux cas cliniques (l'aspect clinique des troubles proprioceptifs se prête particulièrement bien aux cas illustrés par photos). Les cours seront

assurés par des enseignants universitaires et par des professionnels de terrain ayant une bonne expérience du sujet. Les TP et les stages permettront un abord pratique des spécificités du traitement dans sa propre profession, une ouverture sur le travail effectué par les autres professions et la transmission des connaissances nécessitant un compagnonnage (déroulement des exercices et explications des postures à adopter).

4 UE sont représentées :

	Intitulés des cours		Durée
Divers			
	Présentation du DU		1
	Exercice transprofessionnel médical et paramédical et éthique		1
	Comment faire un mémoire		1
	Le point sur les mémoires (décembre 2012)		1
	Cliniques (2 fois 3 heures le samedi matin au CHU en 2013 - service d'ophtalmologie)		6
	UE1: Perception et action		
	Séance de QCM pour contrôler les connaissances acquises en neurophysiologie de base (polycopié)		2
	La vision: de l'œil au lobe occipital		2
	Développement psycho-moteur de l'enfant		2
	<i>tests d'évaluation</i>		2
	Equilibre statique et dynamique		4
	Cognition Motrice, contrôle moteur		4
	Neuropsychologie des relations Perception-Action		3
	Système vestibulaire et oculo-motricité		3
	Proprioception et Contrôle du mouvement		6
	Multisensorialité		2
	Plasticité cérébrale et vision		2
	Plasticité cérébrale		2
	Utilisation de la Plate-forme et interprétation des données		2
	UE2. Les apprentissages et leurs troubles		
	La lecture: l'étape dite "de bas niveau"		3
	La lecture: l'étape dite "de haut niveau" - la dyslexie		8
	Les dyspraxies		4.5
	Les neurones de la lecture et les différentes théories de la dyslexie		2
	Les troubles de l'attention: évaluation et traitement		2
	Evaluation du niveau intellectuel de l'enfant		3
	Evaluation oculomotrice dans les troubles des apprentissages		2
	Tests neuro-visuels		6
	Rééducation oculaire et proprioceptive par l'orthoptiste		4
	Pédagogie et dyslexie		1.5
	Intérêt du bilan neuropsychologique		2
	La prise en charge psychologique du dyslexique: exemples		2
	UE3 : Déficience proprioceptive et posturale (DP)		
	La proprioception oculaire: anatomie, physiologie		2
	Physiopathologie de la déficience posturale:		4
	Le syndrome de dysperception orale et son traitement par les ALPH		4
	Examen clinique de la posture:		3
	Les pseudo-scotomes directionnels		2

Bases physiologiques du test de Maddox postural		2
Le test de Maddox postural chez le dyslexique		4
Le test de convergence podale: <i>de la théorie à la pratique</i>		4
Le test Posturo-dynamique		4
Le capteur plantaire dans la régulation posturale chez le dyslexique:		3
Le traitement de la DP par les prismes		4
Le montage des prismes posturaux		2
Ostéopathie et dyslexie: <i>mon expérience clinique</i>		2
Rôle de la respiration abdominale dans les troubles posturaux: <i>physiologie -la méthode ABDO MG</i>		4
Les exercices de reprogrammation		5
UE4 : Conférences et FMC commune aux différentes promotions		12
Examen et présentation des mémoires		12

Equipe pédagogique et laboratoires d'appui

Les enseignants sont des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs :

- du laboratoire INSERM U887 Plasticité et Motricité appartenant à l'UFR STAPS et à l'UFR de Médecine,
- de l'UFR de Médecine,
- du Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement – LEAD – CNRS UMR5022.

Ou sont des praticiens médicaux et paramédicaux ayant une expérience confirmée dans le domaine.

Evaluation

Modalités de contrôle des connaissances : à la fin de la deuxième année, l'évaluation des compétences des étudiants ayant respecté 90% de présence obligatoire aux cours, s'effectuera à partir de 3 épreuves :

1. Présentation orale d'un mémoire dont le sujet aura été décidé en concertation avec les responsables pédagogiques (document rédigé, remis au jury 30 jours avant la date de soutenance).
2. Un écrit d'une durée de 4 heures comportant plusieurs questions courtes portant sur les cours prodigués pendant l'année de DU

Le diplôme est validé si l'étudiant a obtenu la moyenne au terme des 2 épreuves. La compensation des notes est appliquée, cependant une note inférieure à 8/20 à une des épreuves annule la possibilité de compensation. En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen à la session du DU suivant sous réserve de réinscription.

Jury de délivrance du diplôme : le jury sera constitué de membres de l'équipe pédagogique du DU.

Evaluation des enseignements : le comité pédagogique fera le bilan annuel de la qualité des enseignements à partir notamment du questionnaire d'évaluation soumis aux stagiaires.